

Les équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur

Domaine de la formation :

Bâtiment - Travaux publics - Bois et dérivés

Objectifs de formation :

Respecter les consignes pour l'utilisation des mesures de protection collective et utiliser les équipements de protection individuelle

Contenu de la formation :

Les situations de travail à risque

Les chutes peuvent survenir depuis :

- Des toitures, charpentes, terrasses de bâtiments ...
- Des moyens d'accès à des zones en surélévation : échelles, escaliers, passerelles ...
- Des pylônes ou d'autres équipements de travail (échafaudage, camion citerne ...)
- Les cas particuliers en dehors des situations de travail en hauteur : à proximité des tranchées, des fouilles ou de falaises
- Les risques pour les travaux à faible hauteur et leurs conséquences (échelle, escabeau ...)

Prévenir les risques de chute en hauteur

- L'identification de toutes les situations de travail exposant les salariés aux risques de chute
- Les postes de travail concernés par un risque de chute de hauteur, y compris ceux qui ne concernent que l'entretien
- L'examen des conditions d'accès à ces postes
- La démarche de prévention des risques des chutes de hauteur
- Les principes généraux de prévention édictés par le Code du travail

Les protections collectives permanentes

Les protections collectives temporaires

Le recours à des équipements de Protection Individuelle (pour arrêter la chute ou interdire l'accès à une zone à risque)

- Les systèmes d'arrêt des chutes
- Les points d'ancrage
- Les harnais antichute
- La longe avec absorbeur d'énergie
- Les systèmes d'antichute mobiles sur support d'assurance vertical
- Les systèmes de retenue
- Les systèmes de maintien au poste de travail
- La préparation de l'intervention

Résultat attendu :

Attestation de formation

Code RNCP/RS :

Pas de code RNCP

Positionnement :

Oui

Type de parcours de formation :

Parcours de formation individualisé mis en place après un positionnement général, permettant d'identifier les écarts à l'objectif recherché et de répondre strictement à ceux-ci en terme de temps de formation révisables.

Méthodes techniques, pédagogiques et d'encadrement :

Plusieurs modalités pédagogiques peuvent être utilisées : expositive, interrogative, démonstrative et active. Elles font appel à différentes techniques pédagogiques : démonstration, exercice de découverte et d'entraînement, étude de cas, expérimentation, apport de connaissances, mise en situation professionnelle.

Moyens matériels : les moyens sont adaptés à chaque formation : ateliers professionnels équipés d'outils et des matériels propres au métier, salles de 12 à 15 places avec vidéoprojecteur, postes informatiques, salles spécialisées telles que les laboratoires de sciences, en fonction des besoins. Un centre de ressources multimédia permet de disposer de documentation papier et numérique. La plateforme de formation en ligne E-Greta donne accès sur place ou à distance à tous les outils, exercices, tests, quizz, vidéos et favorise le suivi personnalisé du parcours de formation proposé.

Moyens humains : une équipe de professionnels de la formation accompagne le stagiaire tout au long de son parcours : des formateurs habilités par l'Education nationale, un coordonnateur pédagogique dédié et un référent administratif.

Renseignements spécifiques sur l'organisme :

Datadock : le Greta Poitou-Charentes est référencé par tous les financeurs de la formation professionnelle. HANDICAP : nos sites sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à notre référent handicap, afin de faciliter la mise en relation pour construire votre projet professionnel.

Accessibilité et prise en charge du handicap :

Vous pouvez faire appel à notre référent handicap, afin d'adapter votre parcours et faciliter la construction de votre projet de formation. Un référent handicap par département vous accompagne :

Charente (16) : Claire Desquesnes : 06 73 66 47 19 ou claire.desquesnes@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime (17) : Fabrice Muller : 06 03 55 27 75 ou Fabrice.muller@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres (79) : Valérie Vyas au 06 24 32 48 83 ou valerie.vyas@ac-poitiers.fr

Vienne (86) : Anne Le Roy au 07 71 35 15 41 ou anne.le-roy@ac-poitiers.fr

Taux de réussite à l'examen :

[Information sur les résultats des actions de formation \(hors apprentissage\) ICI](#)

[Information sur les résultats des actions de formation en apprentissage ICI](#)